



Vol annulé Easyjet, demande de remboursement

Par **fredbkk**, le **14/05/2017** à **14:18**

Bonjour,
Je devais prendre un vol avec Easyjet a destination de Madrid et au départ de Paris. On nous a fait patienter 8 heures durant on nous faisant miroiter un nouveau vol mais finalement plus rien, du coup, j'ai pris le TGV jusqu'à Lyon et ensuite j'ai attrapé un vol pour Madrid. Suis-je en droit de réclamer, en plus le remboursement du billet d'avion Easyjet, les frais annexes engagés comme le billet de train, le taxi, la nuit d'hôtel et le billet d'avion avec Air France qui était plus cher ?
Merci pour votre aide

Par **Visiteur**, le **14/05/2017** à **17:00**

Bonjour,
Regarder le contrat easyjet, il indique les modalités de remboursement.
Pour ce que vous souhaitez demander, il vous faudra passer par une médiation ou la justice.

Par **morobar**, le **15/05/2017** à **08:12**

Bonjour,
Ce n'est pas tout
Les règles européennes de l'aviation civile prévoient une indemnisation forfaitaire [m](#)

Par **fredbkk**, le **15/05/2017** à **09:03**

C'est merci vraiment pour votre éclairage !